

# Novembre



Mairie de  
**BOESENBIESEN**

22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN

**Tél. 09 75 66 75 48**

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



## FERMETURE MAIRIE

**Le secrétariat de mairie sera  
fermé le lundi 31 octobre**

*Les permanences reprendront  
normalement le mercredi 2 nov.*

En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou aux Adjoints

## MINI LOTO

La prochaine rencontre Owerot aura lieu **le 21/11/2016** à la place du 14/11/2016.

A cette occasion, **UN MINI LOTO** sera organisé à **14h** à la **salle socioculturelle**.

**Venez nombreux,  
c'est ouvert à tous !**

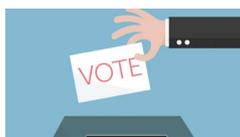


## REVISION ELECTORALE 2016/2017

### RAPPEL

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (- 3 mois) et ce avant le 31/12/2016.

**A TOUS LES CONCERNES,  
MERCİ DE NE PAS ATTENDRE  
LE 31 DECEMBRE 2016 POUR  
FAIRE VOS DEMARCHES  
ELECTORALES !**



# NOTE D'INFORMATIONS

## FETE SAINTE CECILE

A l'occasion de la Sainte Cécile, la Chorale vous invite à fêter leur patronne

Le dimanche 6 novembre 2016 à 10h  
à l'Eglise Saint Sébastien de Boesenbiesen

A l'issue de la messe, elle partagera avec vous le verre de l'amitié.

**Cordiale invitation à vous tous et, dès à présent,  
merci pour votre soutien !**

## SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers de Boesenbiesen procéderont à la traditionnelle tournée des calendriers 2017 **le week-end du 13 novembre 2016.**

*Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous leur réservez.*

## THEATRE ALSACIEN

### D'r Groupe Théâtral

vu der **A.C.S.L. BOESENBIESEN**

presentiert e

**Luschtspiel in 3 Akte vum Serge RICKLING**

# Feriefiewer

# im

# Mobilhome !

à la Salle Socioculturelle  
de **BOESENBIESEN**

### Dates des représentations :

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Samedi 19 Novembre à 20 h 30

Samedi 26 Novembre à 20 h 30

Dimanche 27 Novembre à 14 h 30  
avec possibilité de repas à midi sur réservation

Vendredi 2 décembre à 20 h 30



### Entrée

Adultes 8 €

Enfants 4 €

avec repas + 14 €

### Réservations

au 03 88 85 02 55

(Sébastien DEMOUCHE)

**Repas :** *Bouchée à la reine - Spaetzle  
Dessert avec café ou tisane*

Date limite de réservation  
fixée au **19 novembre.**

## DEVENEZ « GUIDES JARDINS NATURELS »

De janvier à mars 2017, le SMICTOM d'Alsace Centrale organise la 5<sup>e</sup> formation de « Guides jardin naturel en Alsace Centrale ». Cette formation est construite en partenariat avec l'association des Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace (ACJCA). Elle s'adresse aux jardiniers amateurs volontaires du territoire d'Alsace Centrale.



Les Guides sont membres des Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace (ACJCA).

[www.acjca.fr](http://www.acjca.fr)

**Les Guides jardin naturel** sont des relais techniques et bénévoles auprès des habitants, des élus et des autres acteurs de leur commune. Ils informent et sensibilisent à une gestion et un entretien du jardin plus responsables et naturels. Ils incitent à la préservation de la biodiversité, à la protection de la ressource en eau et à la valorisation in situ des biodéchets (déchets verts et déchets de repas).

### **5 modules pour en savoir plus et échanger sur le jardin :**

- **Samedi 14 janvier 2017**      «**Le sol vivant !**»  
Thèmes : Êtres vivants dans et sur le sol, cycles de vie, auxiliaires et prédateurs
- **Samedi 28 janvier 2017**      «**Les déchets verts, une ressource au jardin !**»  
Thèmes : Gestion des déchets verts (paillage, compostage...)
- **Samedi 11 février 2017**      «**Du radis à la pomme !**»  
Thèmes : Aménagement et entretien (fertilisation, protection...) dans les différents espaces du jardin (potager, verger, jardin d'agrément...)
- **Samedi 25 février 2017**      «**Le jardin, on y va ...** »  
Thèmes : Balade-découverte de jardins
- **Samedi 11 mars 2017**      «**... et on en parle!** »  
Thèmes : Approche du public pour faciliter le rôle de relais auprès de différents publics.

Les séances se déroulent au SMICTOM à Scherwiller le samedi de 8h30 à 12h30. La formation, financée par le SMICTOM, est réservée aux habitants d'Alsace Centrale. Elle implique de participer aux 5 modules et d'adhérer à l'ACJCA.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site du SMICTOM d'Alsace Centrale :

**<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/les-guides-jardin-naturel/>**

Pour tout renseignement : Pascal STRIEVI, animateur de territoire (tél : 03.90.56.41.73 - 06.76.48.33.40)

## INTOXICATION AU MONOXYDE CARBONE

Chaque année en France, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent. N'importe qui peut être victime de cette intoxication, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. En cas de suspicion d'intoxication, aérer les locaux, évacuer dans la mesure du possible et contacter un professionnel qualifié. Deux cas d'intoxication sont possibles :

- **l'intoxication aiguë** : entraîne une intervention des secours en urgence, se manifeste par des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire un coma et le décès ;
- **l'intoxication chronique** : entraîne des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. Difficilement détectable, elle peut entraîner, à la longue, des troubles cardiaques ou respiratoires. Ce type d'intoxication est actuellement suspectée de perturber le développement cérébral des enfants et notamment leur fonctionnement intellectuel.

### **Conseils :**

- ✓ Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil (chaudière, chauffe-eau)
- ✓ Chaque année, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié et faites ramoner mécaniquement les conduits de fumée et de cheminée
- ✓ Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais les entrées et les sorties d'air
- ✓ N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève.
- ✓ Si vous devez utiliser un groupe électrogène, ne le placez jamais à l'intérieur du logement, même dans la cave ou le garage.